

Conseil d'administration du 18 décembre 2009

Motion

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Sorbonne, réuni en formation plénière le vendredi 18 décembre 2009, juge inacceptables les propositions relatives à la réforme de la formation et du recrutement des enseignants rendues publiques par les deux ministères de tutelle le 13 novembre 2009.

Après lecture du projet de « circulaire pour la mise en place des diplômes nationaux de master ouverts aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement, rentrée universitaire 2010 », il estime que l'élaboration de maquettes d'un master enseignement relève d'une gageure.

Le dispositif proposé, inapplicable selon le calendrier annoncé, implique que se superposent durant la même année universitaire des exigences multiples : acquisition des savoirs fondamentaux, participation aux stages, préparation au concours, initiation à la recherche et rédaction d'un mémoire, mobilité internationale, réorientation en second semestre en cas d'échec au concours.

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Sorbonne s'inquiète d'un tel dispositif dont les contradictions, loin d'améliorer la formation des maîtres en élevant leur niveau de qualification, mettent en péril autant la cohérence scientifique de l'année de master que l'acquisition des compétences pédagogiques et didactiques nécessaires au métier d'enseignant.

Il déplore que les ministères de tutelle cherchent à faire passer en force, au mépris des avis et des propositions recueillis auprès de toutes les instances consultées depuis plus d'un an, une réforme rejetée par l'immense majorité des acteurs du monde éducatif et de la recherche. Il s'étonne de voir ainsi s'imposer aux universités de nouvelles contraintes, sans concertation, au moment même où s'affiche la volonté d'assurer leur autonomie.

En accord avec ses précédentes motions relatives à la « mastérisation » de la formation des maîtres,

en accord avec la motion votée par le Conseil de l'IUFM de l'Académie de Paris le mercredi 9 décembre 2009,

en accord avec les motions convergentes votées en cette fin d'année 2009 par les conseils de nombreuses autres universités,

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Sorbonne demande une révision profonde d'un dispositif qui, en l'état, menace l'avenir de l'Ecole républicaine.

Il renouvelle son appel à l'ouverture de véritables négociations, plus que jamais nécessaires.

